

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région HUISSEAU - GEMIGNY

Compte rendu de Comité Syndical Séance du 07 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept septembre, à 20h

Le Comité syndical, légalement convoqué en date du 31 août 2021, s'est réuni exceptionnellement à la Salle des Associations de Gémigny, en raison des conditions sanitaires, sous la Présidence de M. David CAMUS, Président.

Etaient présents :

M. Joël CAILLARD, Mme Florence BRICE, M. David CAMUS, M. Patrice AMARY, M. Régis SENEÉ, M. Aurélien RIVIERE, M. Sébastien CHAUSSARD, M. Stéphane HURAUULT, et M. Jean-Baptiste DAVIAU Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Isabelle BOISSIERE, M. Thierry SEVIN,

Assistaient également à cette réunion : Mme PASSELANDE, secrétaire du SIAEP.

Madame Florence BRICE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL

Après lecture, le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la réunion du 11 mai 2021.

RENOVATION DU CHATEAU D'EAU DE GÉMIGNY

Mme Amélie DAHAN, de l'entreprise Utilities Performance, Maître d'œuvre, fait une présentation des offres reçues pour la rénovation de la partie intérieure du château d'eau. Le projet de travaux consiste en :

- La réfection de l'étanchéité de la cuve (résine armée)
- L'imperméabilisation de la sous face de la cuve
- Le remplacement de canalisation, vidange et trop plein, et des manchettes
- Mise en sécurité
- En option le changement de conduite au pied du château d'eau.

Le rapport d'analyse fait apparaître que trois entreprises ont fait acte de candidature :

- HYDRO TP (Villers Outreaux – 59)
- TEOS (Gellainville – 28)
- TRASO (Doué en Anjou – 49)

Selon le règlement de consultation, le critère du prix compte pour 40 % de la note (sur le rapport d'analyse, ils varient de 83 845 € HT à 101 533 € HT), et la valeur technique pour 60% de la note.

Après examen des candidatures, il a été attribué des notes, et le classement suivant est proposé :

- | | | |
|----|----------|--------------|
| 1. | TRASO | 92 points |
| 2. | TEOS | 90,02 points |
| 3. | HYDRO TP | 58,18 points |

Après débat, il est décidé :

- D'attribuer le marché de la rénovation du château d'eau de Gémigny à l'entreprise TRASO, pour un montant HORS TAXE de QUATRE VINGT TROIS MILLE HUIT CENT QUARANTE CINQ EUROS (83 845,00 €) avec options.
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires relatifs à ce marché, et prendre toutes décisions concernant la passation, l'exécution et les règlements, ainsi que tout avenant.

Accord du Comité syndical à l'unanimité.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région HUISSEAU - GEMIGNY

Il a été fait une demande de subvention auprès du Département du Loiret, par l'intermédiaire des deux Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine et des Terres du Val de Loire dont les Communes du SIAEP font partie, mais aucune réponse n'a été reçue jusqu'à présent.

Des essais seront pratiqués semaine prochaine pour s'assurer que les abonnés seront correctement alimentés pendant la durée des travaux.

QUESTIONS DIVERSES

- Schéma directeur : la réunion de lancement a eu lieu le 03 août dernier. Le repérage des bouches à clé a été fait entre le 23 août et le 03 septembre, une autre intervention est prévue semaine prochaine.
- Commune de St Sigismond : un compteur inaccessible doit être déplacé. Voir si on peut le mettre sur le trottoir.
- Bâtiment de l'ancien forage de Malmusse : un agriculteur riverain souhaite l'acquérir, il abrite un transformateur électrique. Une estimation avait déjà été faite par le Service des Domaines. Voir la canalisation qui y passe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.